

Mesures de limitation de la propagation du Coronavirus

Mesures de limitation de la propagation du Coronavirus

Arrêté du maire relatif à la fermeture de l'aire de loisirs :

ici

et à la fermeture des établissements et bâtiments publics

: ici

en prolongation jusqu'au 11 mai 2020

Si vous devez vous déplacer hors de chez vous imprimez l'attestation ci dessous :

Attestation

Thématique(s):

Infos flash



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie

45210 Nargis

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/actualites/mesures-de-limitation-de-la-propagation-du-coronavirus>